

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
PROCÈS-VERBAL  
10 JUIN 2025**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 10 juin 2025 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

**Ordre du jour :**

**1. Administration**

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 mai 2025
- 1.8. Adoption du règlement 2025-005 sur l'ouverture du chemin Jacqueline-Dubois
- 1.9. Adoption du second projet de règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin de leur apporter des corrections et des modifications
- 1.10. Registre référendaire sur le projet de règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin de leur apporter des corrections et des modifications.
- 1.11. Élection du préfet au suffrage universel- proposition de protocole d'entente à conclure avec les municipalités locales
- 1.12. Contrat de service avec la brigade TRICENTRIS : autorisation de signature

**2. Finances**

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de mai 2025
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 mai 2025
- 2.3. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.4. Versement d'une commandite à la Fondation Santé Papineau-Décision

**3. Ressources humaines**

- 3.1. Remerciement à madame Nathalie Charrette membre sortant du comité consultatif en environnement

**4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**

- 4.1. Modification du pluvial au 109, rue Major : autorisation de dépense-Décision
- 4.2. Travaux au rond-point de la rue Yvon-Daigneault : acceptation d'une proposition
- 4.3. Travaux correctifs en protection incendie au centre communautaire : acceptation d'une proposition
- 4.4. Réfection de l'escalier extérieur à l'Édifice Jeanne-d'Arc : autorisation de lancer un appel d'offres
- 4.5. Autorisation de lancer un appel d'offres pour le déneigement
- 4.6. Reconduction de l'entente d'entretien des terrains aux installations d'eau potable

- 4.7. Demande au ministère des Transports et Mobilité durable pour le reprofilage des fossés sur les routes 148 et 321
- 4.8. Autorisation de lancer un appel d'offres afin de réaliser divers travaux au bâtiment de la marina

#### **5. Sécurité civile et incendie**

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie
- 5.2. Nettoyage annuel des camions de service de sécurité incendie : autorisation de dépense

#### **6. Urbanisme et gestion du territoire**

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelle 2025 sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. PIA 2025-0015- 381, rue Papineau pour affichage commercial
- 6.3. Appui à la demande 449652 de la Commission de protection du territoire agricole pour le 1806, chemin de la Rouge

#### **7. Environnement**

- 7.1. Planification d'un parc nourricier : acceptation d'une proposition

#### **8. Loisirs, culture, famille**

- 8.1. Souper steak de la municipalité : budget d'activité
- 8.2. Acquisition d'une structure de jeux accessibles : acceptation d'une proposition
- 8.3. Motion de remerciement et de félicitations pour le Souper dans la rue

#### **9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions du public sur la présente séance
- 9.3. Levée de la séance

### **1. ADMINISTRATION**

---

#### **1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE**

#### **1.2 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2  
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4  
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5  
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

Le siège numéro 3 est vacant.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

#### **1.3 2025-06-237 OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 5 personnes.

**1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES**

La période de question débute à 19h04 et se termine à 19h18.

**1.5 2025-06-238 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.6 2025-06-239 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il a un intérêt dans le point 2.4 relativement au versement d'une commandite à la Fondation Santé Papineau et que le moment venu il se retirera de la table des délibérations.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

**1.7 2025-06-240 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MAI 2025**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 13 mai 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.8 2025-06-241 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-005 SUR L'OUVERTURE DU CHEMIN JACQUELINE-DUBOIS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le règlement 2025-005 sur l'ouverture du chemin Jacqueline-Dubois

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.9 2025-06-242 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2025-004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-005, LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2022-004, LE RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT 2022-006 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PAE 2023-001 AFIN DE LEUR APPORTER DES CORRECTIONS ET DES MODIFICATIONS**

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil adopte le second projet de règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin de leur apporter des corrections et des modifications.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.10 2025-06-243 REGISTRE RÉFÉRENDIAIRE LE PROJET DE RÈGLEMENT 2025-004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-005, LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2022-004, LE RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT 2022-006 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PAE 2023-001 AFIN DE LEUR APPORTER DES CORRECTIONS ET DES MODIFICATIONS**

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin de leur apporter des corrections et des modifications.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil autorise la direction générale à préparer une liste référendaire pour l'ouverture du registre des personnes habiles à voter pour le règlement 2025-004.

Que ce Conseil fixe au 25 juin 2025 la date d'ouverture du registre référendaire pour ledit règlement si la procédure est nécessaire.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.11 2025-06-244 ÉLECTION DU PRÉFET AU SUFFRAGE UNIVERSEL- PROPOSITION DE PROTOCOLE D'ENTENTE À CONCLURE AVEC LES MUNICIPALITÉS LOCALES**

ATTENDU que les dispositions de l'article 210.29.1 de la *Loi sur l'Organisation territoriale municipale* (RLRQ c. O-9) stipulent qu'une municipalité régionale de comté dont aucune partie du territoire n'est comprise dans celui de la communauté métropolitaine de Montréal peut, par règlement, décréter que le préfet doit être élu au suffrage universel conformément à l'article 210.29.2;

ATTENDU le règlement numéro 198-2023 intitulé « Règlement décrétant l'élection du préfet au suffrage universel », adopté lors de la séance du Conseil des maires tenue le 20 décembre 2023;

ATTENDU que la direction générale est par le fait même mandatée pour organiser et tenir l'élection du préfet élu au suffrage universel prévue le 2 novembre 2025 à titre de présidente d'élection;

ATTENDU les travaux réalisés par le comité ad hoc formé par la direction générale de la MRC dans le but de prévoir l'organisation et la tenue de l'élection du préfet élu au suffrage universel 2025, lequel est composé de six membres, dont des représentant(e)s de direction générale de municipalités locales du territoire;

- ATTENDU la résolution numéro 2025-05-109, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 21 mai 2025, approuvant les prévisions budgétaires de la MRC liées à l'élection du préfet élu au suffrage universel 2025;
- ATTENDU que les dispositions de l'article 210.29.02 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (LOTM) et toute autre disposition de la LOTM relative à l'élection des maires s'appliquent à l'élection du préfet élu au suffrage universel;
- ATTENDU que la LOTM répartit les fonctions reliées à l'élection du préfet entre le président d'élection (PÉ) de la MRC et celui de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC;
- ATTENDU que le président d'élection d'une municipalité a le devoir selon la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM) de voir au bon fonctionnement sur son territoire de l'élection du préfet d'une MRC au suffrage universel;
- ATTENDU la résolution numéro 2025-05-110, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Papineau tenue le 21 mai 2025, laquelle approuve la proposition de protocole d'entente en relation avec l'organisation et la tenue de l'élection du préfet élu au suffrage universel prévue le 2 novembre 2025, lequel doit être conclu avec chaque municipalité locale du territoire de la MRC ;
- ATTENDU le protocole d'entente ainsi que les documents afférents déposés dans le cadre de la présente séance pour considération et soumis par la MRC de Papineau dans le but, notamment de préciser les responsabilités de chacune des parties et la répartition des remboursements dédiés aux municipalités locales pour l'organisation et la tenue de l'élection du préfet au suffrage universel ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que les membres du Conseil de la Municipalité de Papineauville acceptent le protocole d'entente soumis par la MRC de Papineau en relation avec l'organisation et la tenue de l'élection du préfet élu au suffrage universel prévue le 2 novembre 2025 et en autorisant sa conclusion;

Que le maire suppléant et la directrice générale soient et sont autorisés à signer ledit protocole d'entente.

Que la directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 30 juin 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## 1.12

### 2025-06-245 CONTRAT DE SERVICE AVEC LA BRIGADE TRICENTRIS

- ATTENDU que la municipalité de Papineauville est membre de TRICENTRIS, LA COOP DE SOLIDARITE et qu'à ce titre, elle profite de l'expertise de l'organisme, notamment du service de Brigade des bacs visant à améliorer la qualité du tri à la source des matières récupérables ;
- ATTENDU que les activités d'information, d'éducation et de la sensibilisation sont remboursées partiellement par Éco Entreprise Québec, organisme en charge de la récupération au Québec;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif en environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution;

Que ce conseil autorise le maire, monsieur Paul-André David et la directrice générale, madame Martine Joannis, à signer une entente de service avec TRICENTRIS pour les services de la brigade des bacs pour une période de 8 semaines débutant le 30 juin 2025 pour un montant de 1.80 \$ plus taxes par porte.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **2. FINANCES**

---

### **2.1 2025-06-246 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MAI 2025**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 mai 2025 pour un montant total de 12 925.69 \$ comprenant les chèques numéros 15056 à 15066.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 mai 2025 au montant de 261 171.24 \$ comprenant les dépôts directs numéros 505307 à 505359.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 mai 2025 au montant de 84 129.02 \$ comprenant les prélèvements numéros 8442 à 8502.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 314 277.13 \$ au 31 mai 2025.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 105 430.92 \$ jusqu'au 31 mai 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **2.2 2025-06-247 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 MAI 2025**

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 mai 2025 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (42,13%) et d'investissement du budget 2025 au 31 mai 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **2.3 2025-06-248 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la

délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

**Monsieur le conseiller Robert Desbiens se retire de la table des délibérations. Il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la résolution suivante. Le quorum est maintenu.**

**2.4                    2025-06-249    VERSEMENT D'UNE COMMANDITE À LA FONDATION SANTÉ PAPINEAU**

ATTENDU            que la Fondation Santé Papineau sollicite le versement d'une commandite afin de faire l'achat d'équipements pour le bloc opératoire de l'Hôpital de Papineau;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise le versement d'un montant de 500\$ à la Fondation Santé Papineau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : dons et commandites.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Monsieur le conseiller Robert Desbiens reprend sa place à la table des délibérations. Il prend de nouveau part aux discussions aux votes.**

**3.                    RESSOURCES HUMAINES**

---

**3.1                    2025-06-250    REMERCIEMENT À MADAME NATHALIE CHARRETTE MEMBRE SORTANT DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT**

Monsieur le conseiller Danny Monette donne une motion de remerciement à madame Nathalie Charrette pour le temps consacré au comité consultatif en environnement de la municipalité de Papineauville.

**4.                    HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT**

---

**4.1                    2025-06-251    MODIFICATION DU PLUVIAL AU 109, RUE MAJOR : AUTORISATION DE DÉPENSE**

ATTENDU            qu'il est requis de procéder à la modification du pluvial présent au 109, rue Major puisque celui-ci engendre des problématiques d'écoulement des eaux et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur la conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que ce Conseil autorise une dépense maximale de 3 000,00 \$ taxes incluses afin de procéder aux travaux de modification du pluviale au 109, rue Major.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41500 521 : Entretien et réparations Réseaux pluviaux.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2

**2025-06-252 TRAVAUX AU ROND-POINT SUR LA RUE YVON-DAIGNEAULT : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION**

ATTENDU qu'il est requis de procéder au nivellement et pavage sur la rue Yvon-Daigneault et la réception de propositions de la compagnie Excavation Séguin Lafleur au montant de 22 178,00 \$ plus taxes ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des travaux de rehaussement de fossés et de paysagement des terrains adjacents les travaux pour un montant maximal de 20 000,00 \$ ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition du 28 mai 2025 de la compagnie Excavation Séguin Lafleur au montant de 22 178,00 \$ plus taxes pour le nivellement final et pavage de la rue Yvon-Daigneault.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense maximale de 20 000,00 \$ taxes incluses afin de procéder aux travaux de rehaussement de fossés et de paysagement des terrains adjacents les travaux.

Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04003 000 : Chemins, rues, routes et trottoirs.

Qu'un transfert du fond affecté infrastructures soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3

**2025-06-253 TRAVAUX CORRECTIFS EN PROTECTION INCENDIE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION**

ATTENDU que des travaux correctifs au système de détection incendie sont à effectuer au centre communautaire et la réception d'une soumission du 28 avril 2025 déposée par Alarme GS Inc. au montant de 842,20 \$ avant taxes;

ATTENDU que des travaux correctifs au système de gicleur pour la protection incendie sont à effectuer au centre communautaire et la réception d'une soumission du 1<sup>er</sup> mai 2025 déposée par Action gicleur Outaouais Inc. au montant de 1 948,95 \$ avant taxes;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que ce Conseil accepte la proposition d'Alarme GS Inc. et autorise une dépense et un déboursé de 842,20 \$ avant taxes pour le remplacement de trois détecteurs de fumée ainsi qu'un détecteur à haute température.



Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition d'Action gicleur Outaouais Inc. et autorise une dépense et un déboursé de 1 948,95 \$ avant taxes pour divers travaux correctifs au système de gicleur pour la protection incendie.

Les fonds à cette fin seront puisés à même 02 70120 522 : Entretien et réparation Bâtisse et terrain.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.4 2025-06-254 RÉFECTION DE L'ESCALIER EXTÉRIEUR À L'ÉDIFICE JEANNE-D'ARC :  
AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des travaux de réfection de l'escalier extérieur de l'édifice Jeanne-d'Arc et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la direction générale à lancer un appel d'offres sur invitation afin de procéder à la réfection de l'escalier de secours extérieur à l'édifice Jeanne-d'Arc.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.5 2025-06-255 AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT**

ATTENDU que l'adjudicataire du contrat pour le déneigement a fait connaître son intention de ne pas utiliser les deux périodes optionnelles de son contrat soient les années 2025-2026 et 2026-2027;

ATTENDU qu'il est requis de procéder à un appel d'offres pour le déneigement pour 3 ans avec 2 années optionnelles et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la direction générale à lancer un processus d'appel d'offres pour le déneigement des rues et chemin municipaux.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.6 2025-06-256 RECONDUCTION DE L'ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE LA  
MUNICIPALITÉ AUX INSTALLATIONS D'EAU POTABLE**

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'entretien régulier des terrains entourant les installations d'eau potable et qu'une entente est intervenue avec monsieur Pierre Lajeunesse, propriétaire du lot adjacent en juin 2021 et qu'il y a lieu de reconduire cette entente et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la direction générale à signer une entente de 5 ans avec monsieur Pierre Lajeunesse pour l'entretien du terrain aux prises d'eau potable de la municipalité incluant le nettoyage du site, la coupe du foin, le ramassage et toute autre activité nécessaire à cette fin.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.7                    2025-06-257    DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LES ROUTES 148 ET 321 : REPROFILAGE DE FOSSÉS**

ATTENDU            la problématique d'écoulement des eaux dans les fossés présents sur les routes 148 et 321 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil demande au ministère des Transports et de la mobilité durable de procéder au reprofilage de ses fossés présents sur les routes 148 et 321.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.8                    2025-06-258    AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR RÉALISER DIVERS TRAVAUX AU BÂTIMENT DE LA MARINA**

ATTENDU            qu'il y a lieu de procéder à divers travaux au bâtiment de la marina et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la direction générale à lancer un appel d'offres sur invitation afin de procéder à certains travaux au bâtiment de la marina.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.                    SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE**

---

**5.1                    2025-06-259    STATISTIQUES DE MAI 2025 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de mai 2025 du service de sécurité incendie. Le SSI est intervenu à 7 reprises en mai

Interventions	Mai	2025
Systemes d'alarme	2	7
Désincarcération	2	17
Entraide	2	9
Incendie	1	7
Autres assistances	-	4
Nautique	-	-
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>44</b>

**5.2 2025-06-260 NETTOYAGE ANNUEL DES CAMIONS DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE : AUTORISATION DE DÉPENSE**

ATTENDU la nécessité de procéder à une décontamination complète des véhicules annuellement et la recommandation du comité de sécurité incendie ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense maximale de 2500,00 \$ sans taxe à Tyson St-Pierre pour le nettoyage et la décontamination annuelle des véhicules du service de sécurité incendie.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 525 : Entretien et réparation Véhicules.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**6. URBANISME**

---

**6.1 2025-06-261 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE MAI 2025 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS**

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de mai 2025 pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Mai	2025
Rénovation	13	44
Abattage d'arbres	7	2
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	5	7
Démolition	2	2
Eau souterraine	-	-
Lotissement	-	9
Animaux domestiques	8	27
Galerie, clôture	1	3
Installation septique	-	-
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	2	2
Piscine	1	1
Remblai déblai	1	4
Branchement	4	1
Affichage	3	2
Certificat d'occupation	1	1
Changement d'usage	-	-
Agrandissement	-	1
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	2	-
Bâtiment temporaire	-	2
Épandage matières fertilisantes	-	-
Permis d'arrosage	4	1
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>163</b>

**6.2 2025-06-262 PIIA 2025-0015 – 381, RUE PAPINEAU – AFFICHAGE COMMERCIAL**

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 474 est située à l'intérieur du secteur « P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois » ;

ATTENDU que le requérant souhaite modifier l'affichage extérieure puisque le CPE a changé de nom et que la réfection prévue est assujettie au règlement sur les PIIA numéro 2017-003;

ATTENDU que les travaux d'affichage à la propriété sont assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0015 permettant l'installation d'un nouvel affichage commercial au 381, rue Papineau.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **6.3 2025-06-263 DEMANDE D'APPUI CPTAQ # 449652 – 1806 CHEMIN DE LA ROUGE**

ATTENDU que la requérante demande qu'une correction soit apportée au cadastre portant le numéro 4 998 069 puisqu'il y aurait eu une erreur lors de la rénovation cadastrale ;

ATTENDU qu'une demande portant le numéro 449652 est en cours d'analyse auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une demande de lotissement afin de régulariser les accessoires tels que l'installation septique ainsi que le puits desservant la propriété sise au 1806, chemin de la Rouge.

ATTENDU que le projet soumis est conforme au règlement de lotissement de la municipalité ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil appuie la demande d'autorisation portant le numéro 449652 de Madame Geneviève Laurin mandatée par procuration pour la correction du cadastre portant le numéro 4 998 069.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## 7. ENVIRONNEMENT

---

### 7.1 2025-06-264 PLANIFICATION D'UN PARC NOURRICIER : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU que des fonds sont prévus au budget 2025 pour l'élaboration d'un plan d'aménagement pour un parc nourricier sur un terrain municipal de la rue Major et la réception de deux soumissions pour ce faire soient :

Les ingénieurs forestiers de l'Outaouais	1495.00\$ + taxes
4 Créations designer paysagiste	2250.00\$ + taxes

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la soumission des Ingénieurs forestiers de l'Outaouais pour l'élaboration du plan d'aménagement du projet de parc nourricier. Une dépense et un déboursé de 1495\$ plus taxes sont autorisés pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 47000 419 : Honoraires professionnels.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## 8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

---

### 8.1 2025-06-265 SOUPER STEAK DE LA MUNICIPALITÉ : BUDGET D'ACTIVITÉS

ATTENDU la tenue du souper steak annuel de la municipalité de Papineauville le samedi 6 septembre 2025 et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 8 500.00 \$ pour la tenue du souper steak BBQ le 6 septembre 2025.

Les sommes à cette fin seront puisées à même le poste budgétaire 02 70175 690 : Souper de la Municipalité.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### 8.2 2025-06-266 ACQUISITION D'UNE STRUCTURE DE JEUX ACCESSIBLES : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU l'adoption de la résolution 2025-04-140 autorisant un appel d'offres pour l'acquisition d'une structure de jeux accessible;

ATTENDU qu'à la date de fermeture de l'appel d'offres, 2 propositions ont été reçues;

Atelier Go-Élan	63 168,48 \$ taxes incluses
Jambette	63 233,95 \$ taxes incluses

ATTENDU que les soumissions ont fait l'objet d'une analyse pour s'assurer de leur conformité au devis d'appel d'offres et que la compagnie Jambette a obtenu le meilleur pointage;

ATTENDU la recommandation du comité d'analyse des soumissions;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil accepte la proposition de la compagnie Jambette au montant de 63 233.95\$ taxes incluses pour l'acquisition et l'installation d'une structure de jeux accessible pour le parc du Docteur-Chapdelaine.

Une dépense et un déboursé de 15 808,48\$ taxes incluses représentant 25% du montant de la soumission sont autorisés tel qu'indiqué à l'article 21 du document d'appel d'offre.

Conformément à l'article 17.1 du devis, la présente résolution et l'ensemble des documents d'appel d'offres deviennent le seul contrat liant les parties.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement parcs.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **8.3 2025-06-267 MOTION DE REMERCIEMENT POUR LE SOUPER DANS LA RUE**

Monsieur le conseiller Danny Monette

Je donne une motion de remerciement aux employés municipaux qui ont contribué au succès de cette 2<sup>e</sup> édition du souper dans la rue.

Je donne aussi une motion de remerciement à l'entreprise Séguin Lafleur pour avoir laissé gratuitement les blocs de béton qui ont servi à sécuriser le site.

Je souhaite aussi remercier les membres du Club des aînés de la Baie pour leur contribution au succès de ce souper.

Et un grand merci aux deux cent trente-six convives.

## **9. VARIA, QUESTIONS, LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### **9.1 VARIA**

### **9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE**

La période de questions débute à 19h45 et se termine à 19h58.

### **9.3 2025-06-268 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 19h58.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 10 juin 2025.

Martine Joanisse  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 10 juin 2025.

Paul-André David  
Maire